



Ce jeudi matin, une trentaine d'assistants familiaux s'est mobilisée devant la Maison du Département à Nîmes afin d'exprimer sa colère. Ces professionnels réclament notamment une augmentation de leur salaire, d'être considéré comme agent territorial et de pouvoir être remplacé quand ils souhaitent prendre du repos.

C'est sur le parvis du siège du Département, leur employeur, qu'une trentaine d'assistants familiaux s'est retrouvée ce jeudi matin dès 9 heures. Des femmes en majorité mais aussi des hommes qui accueillent à leur domicile des enfants placés après décision judiciaire. Une tenue rouge pour être remarqué, des pancartes pour la première revendication concerne la rémunération : *"Pour un enfant, je touche moins de 1 000€ par mois pour 120 heures de travail. C'est en dessous du seuil de pauvreté"*, dénonce Thierry Perez, 58 ans, qui réclame de percevoir le Smic. Un salaire qui est multiplié par le nombre d'enfant accueilli. Même pour Leila, qui en reçoit trois, il faut faire attention car cela requiert d'avoir un véhicule spacieux ou encore une grande maison avec plusieurs chambres. D'ailleurs les revenus du conjoint font partie des critères avant d'avoir l'autorisation d'accueillir des enfants.

Un statut pour un salaire continu

Un salaire convenable qui correspondrait à celui d'un statut d'agent territorial. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Un statut qui donnerait surtout l'assurance de recevoir un salaire en toutes circonstances. Les manifestants dénoncent en effet la précarité de leur emploi. *"Dès que l'on a plus d'enfants, on ne touche plus rien. Alors que dans d'autres départements, la rémunération continue"*, s'interroge Leila, représentante du personnel. *"Au bout de quatre mois sans accueil, on peut être licencié"*, complète inquiet Thierry.



Sans aller jusque-là, il est néanmoins fréquent que pendant plusieurs mois les familles ne gardent plus d'enfants pour une situation particulière. *"Il suffit que les enfants se plaignent de quelque chose et c'est toute une procédure lourde qui se met en place. Parfois certains le savent et font du chantage"*, regrette Leila. Des bambins qui ont vécu des traumatismes mais qui continue malgré tout à voir leurs parents car leur autorité parentale est maintenue. Pourtant c'est bien parce que cette dernière est défaillante que leur progéniture a été placée.

"Il en faudrait une cinquantaine de plus"

De quoi se demander si cela ne remet pas en cause et ne dévalorise pas le travail effectué par les assistants. *"C'est une vocation, il faut avoir des tripes!"*, confie Leila dans le métier depuis 11 ans et dont la volonté d'aider ces enfants à se reconstruire demeure intacte. Une profession qu'elle juge peu attractive alors que le besoin de

renforts est important. *"Avec le nombre de décisions de justice et les enfants qu'il faut placer, il en faudrait une cinquantaine de plus"*, explique-t-elle. On compte actuellement près de 470 assistants familiaux dans le Gard.

Des familles en plus pour répondre à la demande et effectuer aussi des remplacements. Une profession qui demande une implication tous les jours, toute l'année. Le droit au répit, c'est à dire de pouvoir prendre un week-end de repos, fait aussi partie des revendications entendues ce matin. Tout comme la nécessité de recruter des psychiatres qui font défaut pour venir accompagner les enfants. *"Il y a de plus en plus de personnel en souffrance, la situation est dégradante. On est bien décidés à montrer notre colère"*, conclut Leila qui espère obtenir des améliorations auprès du prochain président du Département.

Corentin Corger

Objectif Gard du 12 novembre 2020